



Publié sur *FMSB* (<https://www.fmsb.be>)

News > Que faire des médicaments périmés ?

Que faire des médicaments périmés ?

03/03/2019



Les médicaments périmés et non utilisés n'ont pas leur place dans votre armoire à pharmacie. Leur consommation peut nuire à votre santé. Vous devez donc vous en débarrasser, mais pas n'importe comment. Votre pharmacien les récupère !

Deux gestes simples et gratuits : trier et rapporter.

Contrôlez donc régulièrement votre armoire à pharmacie et retirez-en les médicaments que vous n'utilisez plus.

Utiliser des médicaments périmés est dangereux. De même, évitez de conserver des médicaments que vous n'utilisez plus. Ces médicaments, qui vous ont été prescrits par votre médecin ou conseillés par votre pharmacien dans une situation bien précise, peuvent être inadaptés, voire dangereux pour d'autres usages.

Rapporter les médicaments périmés ou non utilisés à la pharmacie.

Il est interdit, car nocif pour l'environnement, de jeter des médicaments périmés ou non utilisés dans les toilettes, éviers, etc. Et les jeter à la poubelle est fortement déconseillé (enfants imprudents, animaux en quête de nourriture, etc.). Les médicaments rapportés par les patients seront amenés vers un centre habilité pour le traitement de ce type de déchets en vue de leur élimination.

Pour plus d'infos, surfez sur www.bonusage.be [1]

Links:

[1] <http://www.bonusage.be>